

GUIDE DES INITIATIVES ÉTUDIANTES





SOMMAIRE

3

ET SI VOUS DONNIEZ
VIE À VOS IDÉES ?

5

CRÉER, FINANCER SON
PROJET

6

CRÉER UNE ASSOCIATION
ÉTUDIANTE LYON 2

8

VOS REPRÉSENTANT.ES
ÉLU.ES À L'UNIVERSITÉ

ET SI VOUS DONNIEZ VIE À VOS IDÉES ?

Que vous soyez porteur ou porteuse de projet individuel ou bien membre d'une association, l'Université est le lieu idéal pour concrétiser vos idées, faire

du lien avec les autres étudiant.es, vous constituer un réseau et acquérir un portefeuille de compétences différentes de celles acquises au sein de votre cursus.

DAR OÙ COMMENCER ?

Il n'est jamais évident de se lancer dans la grande aventure qu'est le montage de projet ou la création d'association. Vous vous posez une quantité de questions ?

LE SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Ce service, situé au cœur de la Maison De l'Étudiant.e, conseille et soutient toutes vos démarches étudiantes en vous proposant une aide humaine, logistique et financière.

Nos principales missions :

- *vous présenter les démarches de création d'association,*
- *vous conseiller sur le montage de vos projets (réalisation, communication, financements possibles),*
- *soutenir et accompagner les dynamiques associatives.*
- *donner de la visibilité aux associations & à leurs actions (diffusion sur Facebook, Instagram & Discord de la MDE Lyon 2)*

Venez nous rencontrer !

Coordonnées et permanences

Campus Porte des Alpes
Maison De l'Étudiant.e

Bureau 115 - 1er étage
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vos interlocuteurs/interlocutrices

- **Virginie MATTAFIRI**
- **Emmanuel SENIGOUT**
- **Claudine POLETTE**

vie.etudiante@univ-lyon2.fr

Tél : 04 78 77 44 60

La Maison de l'étudiant.e : UN LIEU RESSOURCE-S

La Maison De l'Étudiant.e (MDE) est située campus Porte des Alpes (arrêt T2 Europe-Université). Elle est ouverte à tou.tes les étudiant.es pour des moments studieux ou de détente.

Retrouvez la MDE Lyon 2 sur les réseaux

 MDE Lyon 2

 mde_lyon2

 discord.gg/6M7Zys6

VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER UNE SALLE DE RÉPÉTITION AU SEIN DE LA MDE ?

La MDE dispose de 2 salles de répétitions et d'une salle de musique.

Que vous soyez une association ou un.e étudiant.e portant un projet individuel, il est possible de les utiliser en semaine : de 9h à 20h30 (sauf la salle de musique : uniquement entre 9h et 17h).

Les réservations s'effectuent au minimum 72h à l'avance (jours ouvrés = du lundi au vendredi).

Les usager.es s'engagent à respecter les conditions d'utilisation en signant une charte et en fournissant une attestation de responsabilité civile. Pour la réservation de la salle polyvalente ou l'espace d'exposition, il faudra faire une demande spécifique au plus tard 15 jours avant la date de début de l'événement.

Vous y trouverez :

- 1 espace détente (avec BD et jeux)
- 1 salle de restauration (avec micro-ondes)
- 1 hall d'exposition
- 1 studio radio
- 1 salle de musique équipée
- 2 salles de répétition
- 1 salle polyvalente (salle de représentation)
- 1 local réservé aux associations agréées
- 1 épicerie solidaire (l'Agoraé)

Certaines de ces salles peuvent être réservées sous conditions.

Vous avez également la possibilité d'emprunter du matériel, sous certaines conditions (uniquement pour des projets personnels et non pédagogiques) :

- des caméras
- des appareils photo numériques...

Formulaire de réservation sur :

www.univ-lyon2.fr

Onglet > Campus / rubrique lieux Étudiants / Temps libre

ou par mail : vie.etudiante@univ-lyon2.fr

VOUS SOUHAITEZ INSTALLER UN STAND SUR LE CAMPUS ?

Pour promouvoir votre association et/ou un événement, vous pouvez faire une demande précise au plus tard 1 mois avant la date de tenue du stand.

Contactez le service de la vie étudiante : vie.etudiante@univ-lyon2.fr

CRÉER, FINANCER SON PROJET

COMMENT FINANCER SON PROJET ?

La CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) permet de soutenir les initiatives et de financer des projets.

Quels sont les critères pour demander une subvention ?

- Avoir un projet soit à titre individuel, soit à titre associatif.
- Le projet doit garantir une retombée pour les étudiant.es de notre université.
- L'accès à la manifestation doit être possible pour tou.tes les étudiant.es de Lyon 2 (spectacles, conférences, expositions,...).
- Dans la mesure du possible, le projet devra être financé en partie par d'autres sources de financement.

Les aides n'ont pas vocation à soutenir les voyages, les colloques, les valorisations de diplômes, les actions donnant lieu à notations pédagogiques.

Dépôt de dossier : mode d'emploi

Avant tout dépôt de dossier, un rendez-vous avec le service de la vie étudiante est obligatoire.

Retrouver les modalités pour déposer une demande de subvention sur :

www.univ-lyon2.fr

Onglet > Campus / Rubrique > Vie associative



CRÉER UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE LYON 2

COMMENT FAIRE AGRÉER VOTRE ASSOCIATION ?

Si votre association s'inscrit dans la vie universitaire de l'établissement, elle peut demander à être agréée.

Pour être éligible à cet agrément de Université Lumière Lyon 2, l'association doit :

- avoir un objet en lien avec la vie étudiante de l'Université Lumière Lyon 2
- signer la charte des associations
- comporter au sein de son bureau au moins deux tiers d'étudiant.es et son/sa président.e inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2.

Le/la président.e de l'association adresse une demande d'agrément (annexe 2 de la charte des associations) à la Présidente de l'Université par l'intermédiaire du Service de la Vie Étudiante.

L'agrément est valable un an.

POURQUOI FAIRE AGRÉER VOTRE ASSOCIATION ?

Cet agrément, ouvre l'accès à des services et ressources proposés par le service de la vie étudiante :

- Domiciliation ;
- Accès au local inter-associatif ;
- Subventions dans le cadre de la CVEC ;
- Mise à disposition de locaux ;
- Gain de visibilité grâce aux relais sur les réseaux sociaux de la MDE Lyon 2 (Facebook, Instagram & Discord).

Vous souhaitez réserver une salle de cours, un amphithéâtre ? Pour vos événements associatifs : réunions, assemblées générales, conférences, ciné-débats, projections, ... vous pouvez faire une demande de salle ou d'amphithéâtre sur l'un ou l'autre des campus.

Toutes les demandes doivent se faire au plus tard 3 semaines avant la date souhaitée.

Contactez le service de la vie étudiante vie.etudiante@univ-lyon2.fr

Brocantes Gratuites organisées par Univert Lumière

Jeudi 6 mai 2021

Après le succès d'une première brocante gratuite en 2019 sur le Campus Porte des Alpes à Bron, l'association Univert Lumière a continué sa quête d'entraide dans le but de soutenir les étudiant.es durant cette période de crise sanitaire. L'association a proposé plusieurs évènements de distributions de dons pour les étudiant.es grâce à une collecte active auprès de particuliers et des entreprises privées. Les participant.es peuvent ainsi repartir avec des vêtements, chaussures, vaisselle, objets du quotidien, produits hygiéniques...et le sourire des bénévoles mobilisé.es pour l'occasion.

**METRO
BOULOT
BROBRO!**

25 Rue Jaboulay

**Le jeudi 06/05
de 14h40 à 17h**

Vêtements hommes, femmes, enfants, vêtements troués pour les adeptes de racomodage, produits d'hygiène, ustensiles de cuisine, petits électro-ménagers, fournitures scolaires...
Tout ça gratuit !

**! Inscrivez vous sur hello asso (lien dans nos bio insta et facebook)
Munissez vous de votre carte étudiante**

***une surprise vous attendra pendant cette brocante... si vous voulez savoir à l'avance, regardez notre story dans les prochains jours !**

VOS REPRÉSENTANT.ES ÉLU.ES À L'UNIVERSITÉ

Les vice-président.es étudiant.es (VPE)

Les VPE assurent un rôle de liaison entre les étudiant.es, les syndicats, les associations et l'administration. Ils/elles représentent également les étudiant.es auprès de différents partenaires de la vie étudiante.

- **Nelson Degluairé**, vice-président étudiant du Conseil d'Administration en charge des relations avec les usager.es. Membre titulaire de la liste Solidaires Étudiant-e-s, élu VPE CA en février 2021. vpe-ca@univ-lyon2.fr

- **Jean-Baptiste Lachenal**, vice-président étudiant du Conseil Académique. Membre titulaire de la liste Solidaires Étudiant-e-s), élu VPE CAC en février 2021. vpe-cac@univ-lyon2.fr

Les organisations représentatives Des étudiant.es siègent au sein des différentes instances de l'Université :

- **au conseil de votre composante (UFR ou institut)**

- **aux conseils centraux : Conseil d'Administration (CA), Conseil Académique (CAc) avec sa Commission Formation & Vie Universitaire (CFVU) et sa Commission Recherche (CR)**

Ces étudiant.es sont vos porte-paroles et des interlocuteur/trices privilégié.es pour faire le lien entre l'administration, les services, la Présidence et vous. N'hésitez pas à les interpeler !

Vous trouverez ci-dessous les associations représentatives dont les représentant.es aux conseils centraux (CA et CAC) ont été élu.es lors des élections de décembre 2020.

Liste SOLIDAIRES étudiant.es :

contre les inégalités et la précarité Solidaires étudiant.es Lyon, défend les étudiant-e-s et leurs droits, pour une Université ouverte à toutes et tous, pour l'amélioration des conditions d'études (organisation d'actions en soutien des étudiant-e-s étranger-e-s et sans fac, les droits LGBTI, le féminisme, l'antiracisme, l'urgence climatique...).
solidairesetudianteslyon@gmail.com sur Facebook, Twitter, Instagram

Liste BOUGE TON CAMPUS avec GAELIS

GAELIS (Groupement des Associations et Elu.es Étudiant.es, Indépendant.es et Solidaires), regroupe et fédère les associations et élu.e.s étudiant.e.s de Lyon en proposant des animations sur les campus ; des actions de solidarité ainsi qu'en représentant et en défendant les droits et intérêts des étudiant.e.s.
contact@gaelis.fr sur Facebook, Twitter, Instagram

Liste UNEF, le syndicat étudiant, ensemble pour défendre nos droits et pour une université émancipatrice, ouverte et solidaire !

UNEF (Union Nationale des Étudiant.es de France), défend l'égalité de tou.tes face au savoir en termes d'accès et de réussite concrète de tou.tes. Défendre l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

[lyon@unef.fr](https://www.facebook.com/lyon@unef.fr) sur Facebook et Twitter

Liste UNI : Pour un diplôme de qualité, contre les blocages !

UNI Lyon, rassemble des étudiants de l'ensemble de l'Université qui s'engagent pour l'excellence, le mérite, la professionnalisation des diplômés et pour la liberté d'étudier ! [lyon@uni.asso.fr](https://www.facebook.com/lyon@uni.asso.fr) sur Facebook, Twitter, Instagram

INITIATIVES
ÉTUDIANTES

INITIATIVES
ÉTUDIANTES

INITIATIVES
ÉTUDIANTES

INITIATIVES
ÉTUDIANTES

INITIATIVES
ÉTUDIANTES

GUIDE
DES INITIATIVES
ÉTUDIANTES

Maison De l'Étudiant.e

Campus Porte des Alpes
Bureau 115 - 1er étage
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

vie.etudiante@univ-lyon2.fr

Tél : 04 78 77 44 60

 MDE Lyon 2

 mde_lyon2

 discord.gg/6M7Zys6